

PMA pour toutes les femmes



Nos parlementaires s'apprêtent à voter une loi illégitime. Si nous comprenons la souffrance de ces femmes espérant être mère mais qui ne le peuvent pas naturellement, nous ne pouvons cautionner la choséification de la femme et de l'enfant, ni l'aliénation de l'humain par la technique. Nous dénonçons la manipulation sur les embryons dorénavant fabriqués en laboratoire, triés, sélectionnés, congelés et souvent détruits. Ce sont des êtres humains, certes bien petits, mais déjà pourvus d'une âme, déjà en relation mystérieuse avec Dieu, déjà uniques puisque leur ADN est unique.

De tous temps, l'Église s'est investie pour la défense des plus faibles. C'est encore le cas aujourd'hui pour l'embryon humain qui vit et existe au-delà de tout projet parental, abouti ou non. De plus, rappelons que cette loi permet aussi la levée des interdictions fondamentales de créer des embryons transgéniques et des embryons chimères (humain- animal).

Nous sommes opposés à cette loi bioéthique car elle décide de lancer dans la vie des enfants privés de père. Cela est une grave injustice que l'on oublie bien trop vite au prétexte de satisfaire une demande individuelle de femmes excluant l'homme de leur projet parental. Si ces femmes peuvent avoir beaucoup d'amour à donner, elles ne peuvent, seules ou à deux, prendre la place du père, elles ne le remplaceront jamais. 91 % des Français estiment que le père a un rôle essentiel à jouer nous rappelle un sondage IFOP-VITA de juin 2019.

Enfin, nous constatons que la science poussée par les laboratoires et les start-up avance sans limite ni éthique. Seul le pragmatisme prime : c'est possible alors faisons. Dans d'autres pays cela se fait ? Alors faisons. Bien entendu, c'est une manne financière extraordinaire qui sera à leur portée, alimentée par l'ensemble des contribuables. Or si nous finançons volontiers une médecine pour soulager des maladies, nous ne pouvons être d'accord pour cette déviation et pour cet

usage de l'argent publique destiné à la guérison.

Nous n'acceptons pas une telle démarche utilitariste n'appliquant même pas le principe de précaution pourtant brandi quotidiennement dès que les enfants sont en danger. Face à cet enjeu majeur de civilisation, ces injustices et à cette déviance sociale, chacun trouvera les formes de manifester ses convictions, y compris dans l'espace public. Nous pouvons encore envisager l'avenir différemment, en respectant la nature et ses lois, en protégeant tous ces petits du poids douloureux des décisions des adultes. S'agit-il du droit à l'enfant ou du droit de l'enfant ?

Prions pour que l'Esprit Saint guide celles et ceux à qui les Français ont donné le pouvoir d'œuvrer pour le bien commun et la vie de tous, spécialement les plus fragiles au sein de notre société.

Mgr Philippe Christory